



QUAND ON VEUT SAVOIR OU L'ON VA, IL FAUT REGARDER DE OU L'ON VIENT.

Les mouvements d'humeur et la colère des travailleurs, suite à la décision du tribunal de grande instance de DOUAI, concernant la remise à zéro des compteurs « capital temps positifs et négatifs », sont bien entendu compréhensibles.

Cependant, le syndicat CGT Renault Douai tient à rafraîchir la mémoire collective des travailleurs.

Depuis 1992, premier accord de flexibilité, les multiples avenants qui s'y sont accolés, n'ont fait que dégrader les conditions de vie des travailleurs toutes catégories confondues, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'entreprise.

La direction n'a pas lésiné sur les reculs, puisqu'elle a instauré le travail du samedi imposé, la réduction des pauses repas, la prise en otage de la 5^{ème} semaine, la suppression des franchises, etc...

A partir de ces exemples, on ne peut cautionner la flexibilité qui va au détriment de l'emploi, des conditions de travail, mais également, du pouvoir d'achat par le biais de primes aléatoires.

Pour en arriver à ce marasme social, la direction a impliqué pendant des années, ses partenaires sociaux, FO, CFE-CGC, CFTC, CFDT pour décider à la place des travailleurs, bafouant totalement la démocratie, malgré qu'ils se soient exprimés par pétitions, débrayages, sous l'impulsion du syndicat CGT Renault Douai.

Concernant le syndicat SUD, qui a voulu jouer aux apprentis sorciers avec la justice, dans un but purement électoraliste, il n'a eu que ce qu'il méritait, car de la part d'un syndicaliste, il faut une fameuse dose d'irresponsabilité, pour ne pas mesurer les dégâts collatéraux que ses démarches juridiques pouvaient engendrer.

Bien entendu, son opportunisme se retourne aujourd'hui contre lui, et profite à la direction, qui ne manquera pas désormais de rajouter comme il le faut, un avenant encore plus régressif en matière de suppressions d'emplois, d'aggravations des conditions de travail, mais aussi, de baisses du pouvoir d'achat, par le biais de gels des salaires et de primes aléatoires.

C'est pourquoi le syndicat CGT ne participera en aucune manière à l'accompagnement des accords de flexibilité, et encore moins par un soutien quel qu'il soit, envers la direction, comme certains voudraient nous y entraîner.

Par contre, nous demandons que Mr Olive, directeur de l'usine, s'engage officiellement et définitivement à ne jamais toucher aux compteurs capital temps collectifs positifs, et remettre à zéro les compteurs collectifs capital temps négatifs, comme nous l'avons demandé au tribunal des Prud'hommes, appuyé par Mr Lecourt, inspecteur du travail.

POUR info, POUR info, POUR info, POUR info.....

Prime d'intéressement local :

Après la distribution du tract CGT Renault Douai, daté du jeudi 8 octobre pour engager des actions en vue de revaloriser la prime d'intéressement local à hauteur de 500€, la direction n'a pas tardé pour réunir ses partenaires sociaux pour leur annoncer son montant, à savoir, la somme de 300€.

Bien que nous soyons encore très loin de notre revendication, on peut néanmoins affirmer que c'est une première. En effet, jamais la direction n'a accordé une augmentation de 93 € par rapport à 2008.

Cette décision n'est pas sans avoir un lien direct avec le mécontentement grandissant dans l'usine et le climat exécrationnel qui y règne.

C'est bien la preuve que la direction craint le mouvement social, mais aussi que ces soi-disants critères n'ont plus lieu d'être et donc bidons !

Prime de rattrapage :

Suite à cela, et comme nous l'avons souligné dans plusieurs tracts CGT du groupe Renault, il faut immédiatement rebondir sur l'exigence d'une prime de rattrapage, pour combler en partie les pertes répétées de notre pouvoir d'achat depuis 3 ans.

Il n'a échappé à personne, que la perte essuyée dernièrement sur la prime d'intéressement aux bénéficiaires s'élève au bas mot à 2500€.

Dans ces conditions, le syndicat CGT Renault Douai considère que la prime de rattrapage doit être à la hauteur de 1000€.

Quoi qu'il en soit, c'est bien entendu les travailleurs qui détiennent par l'action la solution !